

*Courset, le 27 janvier 2020*

Chers amis,

Vous qui êtes proches de notre Foyer et qui nous témoignez votre confiance, nous souhaitons vous partager l'avancement du travail communautaire que nous avons engagé il y a un an.

En effet, vous le savez sans doute, l'histoire de notre foyer a été marquée douloureusement par les agissements de son fondateur, le père Michel Tierny, vis-à-vis de membres du Foyer. En 2006, Mgr Jaeger, lui a demandé de quitter Courset et l'a installé à Arras où il n'a plus exercé aucun ministère. Le père Tierny est décédé en 2011.

Cependant, la vie communautaire et de nombreuses personnes sont restées marquées par la souffrance et les non-dits. Une visite pastorale a permis à chacun de s'exprimer, en 2010.

L'an dernier, le conseil de Foyer, conscient que des personnes pouvaient souffrir en silence et constatant des difficultés dans notre vie communautaire, a décidé de faire appel à un psychologue pour engager un travail de relecture communautaire, dans le mouvement ecclésial encouragé par le pape François. Dans le cadre de ce travail, des membres de Foyer ont pu témoigner d'abus spirituels, sexuels ou d'autorité qu'ils auraient subis de la part du père Tierny. Les témoignages d'abus sexuels émanent de femmes adultes, membres du Foyer.

Ce travail de relecture communautaire, pour douloureux qu'il soit, libère la parole dans la communauté, permet une écoute et un accompagnement des personnes ayant eu à souffrir de ces agissements, un questionnement du fonctionnement de la communauté à l'époque des faits et des dysfonctionnements qu'un tel héritage aurait pu laisser. Ce travail de relecture se poursuivra cette année, et nous sommes déterminés à aller jusqu'au bout. Mieux comprendre notre histoire, l'accueillir, en tirer les enseignements pour s'engager apaisés et renouvelés vers l'avenir, est pour nous essentiel.

Par respect pour les personnes et pour préserver le cadre communautaire de ce travail, nous n'avons pas souhaité communiquer autour de notre démarche dès sa mise en place. Il est temps de vous partager aujourd'hui ces informations.

Ce travail est aussi pour nous l'occasion de constater ensemble nos forces, les talents à l'œuvre dans notre Foyer. Nous sommes tous témoins de la vitalité et du dynamisme missionnaire de notre Foyer, et nous en rendons grâce avec vous tous.

Nous vous remercions pour votre soutien et votre confiance, et restons à votre disposition si vous souhaitez en parler.

*Claire-Bénédicte de Chefdebien ([benedechef@yahoo.fr](mailto:benedechef@yahoo.fr))*

*et Bertrand Lebas ([direction-college@ecole-college-sainte-odile.fr](mailto:direction-college@ecole-college-sainte-odile.fr))*

Nous rappelons que l'Œuvre des Foyers de Charité a mis en place une « cellule de lutte contre les abus » qui a pour mission de recueillir tout témoignage concernant des faits commis dans les Foyers de Charité et qui est joignable par courrier ou par mail :

**Cellule de lutte contre les abus**

Les Foyers de Charité

85 rue Geoffroy de Moirans

26330 Châteauneuf de Galaure

[paroledevictime@lesfoyersdecharite.com](mailto:paroledevictime@lesfoyersdecharite.com)

Par ailleurs, la **Commission Indépendante sur les Abus Sexuels dans l'Église (CIASE)** - qui a pour mission d'étudier toutes les agressions sexuelles commises de 1950 à nos jours - a lancé un appel à témoignages, pour que toutes les personnes concernées lui permettent d'accomplir ce travail de vérité.

Les victimes qui auraient pu subir de tels agissements sont invitées à entrer en contact avec la CIASE :

- par téléphone : 01 80 52 33 55 (7 jours sur 7 de 9h à 21h)

- par courriel : [victimes@ciase.fr](mailto:victimes@ciase.fr)

- par courrier : Service CIASE – BP 30132 – 75525 Paris cedex 11